

Élections législatives partielles 2016: 3° circonscription de l'Ain

J'ai eu l'honneur de représenter les électeurs de la 3ème circonscription de l'Ain, de 1978 à 2002.

Durant toute cette période, j'ai engagé au niveau local, régional et national des actions politiques avec de nombreux responsables du département de l'Ain, dont Etienne Blanc et Olivier de Seyssel.

C'est pourquoi, lorsqu'en 2002 j'ai souhaité qu'Etienne Blanc soit candidat à l'Assemblée Nationale, je me suis félicité qu'il ait choisi Olivier de Seyssel comme suppléant. L'un et l'autre ont en effet participé à l'action politique que j'ai menée :

De 1981 à 1986, le combat contre la gauche et le programme commun

En 1988, la campagne présidentielle de Raymond Barre

En 1992, les élections régionales

En 1995, la campagne présidentielle et la victoire de Jacques Chirac

En 1997, la victoire aux législatives

Etienne Blanc m'a succédé comme député de la 3ème circonscription de l'Ain, de 2002 à ce jour. Pour des raisons de cumul des mandats, il a été amené à démissionner.

Aujourd'hui les habitants du Bugey - Pays de Gex - Pays Bellegardien doivent lui choisir un successeur. C'est bien naturellement que, nombreux, nous soutenons Olivier de Seyssel afin qu'il poursuive cette mission.

Enfant du Bugey, agriculteur, Président de la MSA Ain-Rhône, il connaît la vie politique, car il a siégé comme conseiller municipal de Magnieu et comme conseiller régional.

C'est pourquoi je souhaite que les électeurs de la 3ème circonscription fassent confiance à Olivier de Seyssel pour les représenter à l'Assemblée Nationale.

La France est dans une situation préoccupante : elle mérite d'avoir au Parlement des hommes des territoires qui connaissent la réalité économique et sociale du

Pays. Olivier de Seyssel en est un.

Le 30 Mai 2016,
Charles MILLON

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Pour un nouveau système éducatif français

Depuis 50 ans, nos dirigeants s'interrogent sur les réformes « éducatives » à mettre en œuvre pour relever le triple défi auquel est confronté notre pays :

1. Le défi de l'égalité entre tous les jeunes Français qui souhaitent recevoir une instruction minimale qui leur permettra d'acquérir « savoir et savoir-faire ».
2. Le défi du chômage des jeunes, qui ne pourra être réduit que pour une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi.
3. Le défi de l'assimilation des nouveaux immigrants dans la société française, afin de réduire les ghettos culturels et de contenir les risques du multiculturalisme et du communautarisme.

Si un certain nombre de nos dirigeants ont enfin compris qu'il n'y a pas deux enfants identiques et qu'en conséquence il est indispensable qu'il y ait diversité d'établissements scolaires, multiplicité des parcours éducatifs, choix de méthode d'enseignement... l'idéologie dominante persiste à soutenir qu'il faut offrir un modèle unique à tous les enfants, quelques soient leurs aptitudes. Le résultat de cette approche idéologique est maintenant connu : c'est l'échec scolaire de milliers d'enfants, c'est l'insupportable chômage des jeunes, c'est le retard dans la mise en œuvre des actions en faveur de l'apprentissage.

Il est impératif que les candidats aux élections présidentielles prennent des

engagements clairs en ce domaine car nous le savons, c'est sur les réformes à engager dans le domaine de l'éducation et de l'instruction que se forgera le choix de la société que nous voulons promouvoir :

Veut-on une société où ce sera l'Etat qui décidera -avec la carte scolaire et l'orientation décidée par le ministère - du parcours scolaire de l'enfant ou souhaite-t-on une société où l'Etat créera les conditions politiques, économiques et financières pour que les familles puissent choisir l'établissement où les enfants recevront instruction et éducation ?

Ce devrait être l'un des thèmes dominants de la future campagne présidentielle tant le redressement de notre pays passe par la rénovation de notre système éducatif.

Quant à nous, nous ne voulons pas d'un système dualiste où il y aurait d'un côté des établissements publics d'enseignement qui offrent un modèle éducatif unique totalement encadré par le ministère et de l'autre, des établissements privés où l'instruction serait réduite à un produit « comme un autre » et proposée moyennant finance.

Nous voulons que l'éducation et l'instruction soient dispensées dans des établissements autonomes, portés par les communautés éducatives qui, dans le cadre des lois relatives à la dignité de la personne, aient un projet éducatif défini. Ainsi, nous aurons une multitude d'établissements autonomes - privés ou publics - avec leurs spécificités propres.

Ces établissements pourront offrir aux élèves des parcours scolaires divers. Les parents pourront choisir l'établissement librement puisque le coût de l'éducation sera financé par l'Etat, au travers du Chèque scolaire.

C'est en nous référant aux initiatives prises par La Fondation pour l'Ecole ou Espérance Banlieues et en souhaitant que l'on retrouve l'enthousiasme de ceux qui ont présidé à la création des Maisons familiales rurales, des centres de formation par l'alternance... que nous nous impliquerons dans la campagne de 2017.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde